



LA PLAINE DES PALMISTES

**Affaire n°07-050418 : Budget annexe du  
lotissement communal de la Petite Plaine /  
Approbation du Budget Primitif 2018**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **29 mars 2018** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **21**

Absent (s) : 05

Procuration (s) : 03

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

  
LE MAIRE  
Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

-----  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN  
DATE DU CINQ AVRIL**

**DEUX MILLE DIX-HUIT**

L'an deux mille dix-huit le **CINQ AVRIL** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

**PRÉSENTS :** Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1<sup>er</sup> adjoint - Laurence FELICIDALI 2<sup>ème</sup> adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3<sup>ème</sup> adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4<sup>ème</sup> adjointe - Micheline ALAVIN 5<sup>ème</sup> adjointe - Yves PLANTE 6<sup>ème</sup> adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7<sup>ème</sup> adjointe - Jean Benoit ROBERT 8<sup>ème</sup> adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

**ABSENT(S) :** Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

**PROCURATION(S) :** Ghislaine DORO conseillère municipale à Emmanuelle GONTHIER 7<sup>ème</sup> adjointe - Joëlle DELATRE conseillère municipale à Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20180405-DCM07-050418-  
DE  
Date de télétransmission : 11/04/2018  
Date de réception préfecture : 11/04/2018

**Affaire n°07-050418**  
**Budget annexe du lotissement communal de la Petite Plaine /**  
**Approbation du Budget Primitif 2018**

-----

La Commune a créé en 2017 un budget annexe relatif au lotissement communal situé à la Petite Plaine (Allée des Chênes). Ce budget a enregistré ses premières opérations au cours de l'exercice 2017.

La surface commercialisable envisagée du lotissement est d'environ 5 400 m<sup>2</sup> et 10 parcelles ou lots à bâtir, seront proposés à la vente.

Les inscriptions budgétaires relatives à l'exercice 2018 sont les suivantes et correspondent essentiellement à des écritures comptables de gestion de stocks :

**Section de fonctionnement :**

Les dépenses :

- Acquisition du foncier au budget Ville : 307 903 € (article 6015)
- Réalisation des études manquantes : 8 000 € (article 6045)
- L'annulation de la variation de stock des études en cours : 42 010 € (article 7133)

Les recettes :

- La constatation de la variation de stock de terrains aménagés : 357 915 € (article 7135)

**Section d'investissement :**

Les dépenses :

- Constatation du stock de terrains aménagés : 357 915 € (article 3555)

Les recettes :

- Dettes envers le budget principal : 315 905 € (article 168748)
- Annulation du stock d'études en cours : 42 010 € (article 3354)

Il faut noter que le budget principal de la Ville verse une avance remboursable au budget annexe du lotissement qui reversera les sommes avancées lorsque les parcelles auront été vendues aux futurs acquéreurs.

Le montant global de cette opération est estimé à ce jour à 357 915 €.

Il convient de souligner que les inscriptions budgétaires seront réajustées lorsque l'ensemble des coûts et les modalités de financement seront définitivement arrêtés.

Ci-dessous le détail des inscriptions par chapitre :

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20180405-DCM07-050418- DE Date de télétransmission : 11/04/2018 Date de réception préfecture : 11/04/2018
---

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Libellé	BP 2018	Chap	Libellé	BP 2018
011	Charges à caractère général	315 905,00	042	Opérations d'ordre entre section	357 915,00
042	Opérations d'ordre entre section	42 010,00			
	<b>TOTAL</b>	<b>357 915,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>357 915,00</b>

			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	BP 2018	Chap	Libellé	BP 2018
040	Opérations d'ordre entre section	357 915,00	16	Emprunts et dettes assimilées	315 905,00
			040	Opérations d'ordre entre section	42 010,00
	<b>TOTAL</b>	<b>357 915,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>357 915,00</b>

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la majorité 21 voix pour, 3 oppositions (SAINT-LAMBERT Jean Luc conseiller municipal - BOYER Lucien conseiller municipal - DELATRE Joëlle conseillère municipale) :

- **VOTE** le Budget Primitif 2018 du budget annexe du Lotissement présenté ci-dessus, au niveau du chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres,
- **APPROUVE** le Budget Primitif 2018 du budget annexe du Lotissement,
- **AUTORISE** le maire ou en son absence l'élu délégué à signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE



Marc Luc BOYER

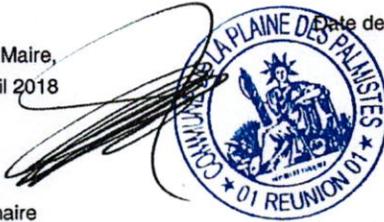
Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20180405-DCM07-050418-  
DE  
Date de télétransmission : 11/04/2018  
Date de réception préfecture : 11/04/2018

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice .....29.....  
 Nombre de membres présents .....21.....  
 Nombre de suffrages exprimés .....24.....  
 VOTES : Pour .....21.....  
 Contre .....03.....  
 Abstentions .....00.....

Date de convocation : 29/03/2018

Présenté par le Maire,  
 A la Plaine des Palmistes, le 5 avril 2018  
 Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réunion en session ordinaire  
 A la Plaine des Palmistes, le 5 avril 2018

Les membres du Conseil municipal

*[Handwritten signatures of council members]*

*Saint-Lambert*

*Maria*

*Legas*

Certifié exécutoire par .....(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....  
 A ....., le .....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;  
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740065-20180405-DCM07-050418-DE  
 Date de télétransmission : 11/04/2018  
 Date de dépôt en préfecture : 11/04/2018